

## Dates-clés TERRES d'AVENIR :

### 2005 - Université de Tours :

Les Chambres décident ensemble de renforcer leur dynamique de réseau

### Février 2009 - Université de Beaune :

La démarche Terres d'Avenir est officiellement lancée pour approfondir et accélérer la réforme des Chambres

### Septembre 2009

Validation des projets Terres d'Avenir pour les 22 régions

### 2010 - 2011

Concrétisation des engagements décidés par la réforme



### Des indicateurs quantitatifs nationaux pour suivre les évolutions de Terres d'Avenir :

1. la part de collaborateurs impliqués dans la mutualisation régionale.  
Elle était de 7% en début d'année 2009, et nous avons l'objectif qu'elle atteigne 15% en 2011.

2. le ratio des collaborateurs mobilisés dans les services fonctionnels.  
Il est aujourd'hui de 15% se situant dans les normes de gestion attendues et traduisant l'effort déjà accompli, l'objectif étant désormais de rechercher une organisation plus efficiente de ces fonctions.

3. le taux de satisfaction des bénéficiaires de nos services.  
Cet indicateur, qui a vocation à devenir central pour mesurer notre performance, sera mis en place courant 2010 pour un suivi régulier.



Réalisation : APCA - 2010 - Crédits : Fotolia et CA Pas de Calais

### Informations :

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)  
Etienne Regnaud  
Tél. : 01 53 57 11 90 – etienne.regnaud@apca.chambagri.fr  
9, avenue George V – 75 008 Paris  
www.apca.chambagri.fr

## Terres d'Avenir, Les Chambres d'agriculture en mouvement



## Les Chambres d'agriculture en mouvement

Les Chambres d'agriculture ce sont des élus et collaborateurs de 115 établissements en France métropolitaine et en Outre Mer. Leur engagement :

- contribuer au dynamisme économique de chaque département et région dans une logique de développement durable. Nous coopérons ainsi en permanence avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et territoriales sur des projets concernant la politique agricole, la gestion des ressources naturelles et de la forêt, le développement économique, l'environnement...

- accompagner nos agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement. Nous leur apportons une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs et personnels pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle et personnelle.

Le mode de désignation de nos élus constitue notre force : des élections professionnelles ouvertes qui donnent aux Chambres d'agriculture la légitimité indispensable pour agir et faire de nous des « porteurs » d'énergies et de compétences d'un secteur essentiel de notre économie locale, régionale et nationale.



## Terres d'Avenir, une mutation conforme à nos valeurs

Le Groupe Chambres d'Agriculture s'est construit sur une identité commune. Nous partageons culture du service et «représentation» de l'agriculture, des territoires et de la forêt.

Avec la réforme « Terres d'Avenir » des Chambres d'agriculture :

- **le Groupe** prend toute sa signification, avec un fonctionnement en réseau pour développer les échanges, faciliter et fluidifier l'information, accéder à des ressources nouvelles et accroître notre capacité d'action
- **la mutualisation** des moyens, au niveau régional et inter-départemental nous permettra d'atteindre un niveau d'efficacité toujours plus élevé dans le travail de proximité



## Terres d'Avenir, c'est ...

Un engagement renforcé des Chambres d'agriculture pour la performance durable de l'agriculture et la gestion équilibrée des territoires.

Pour tenir ces engagements, nous engageons une réforme importante pour :

- consolider les compétences pour accompagner en proximité les agriculteurs, les salariés des exploitations et l'ensemble des acteurs de l'agriculture dans les mutations
- renforcer l'action consulaire auprès de collectivités locales et de pouvoirs publics dont l'organisation territoriale est en profonde évolution
- améliorer l'efficacité économique de nos organisations par une coopération et des synergies renforcées, en particulier sur les domaines administratifs et de gestion interne.

## Terres d'Avenir, c'est ...

Des projets régionaux de mutualisation élaborés par les responsables des Chambres d'agriculture, dont un spécifique aux DOM.

Ils définissent des domaines prioritaires pour lesquels un nombre important de Chambres d'agriculture s'engagent à rapprocher leurs moyens au niveau régional, pour en tirer une performance accrue :

- la dimension économique : développement d'outils de veille, de prospective, d'analyse économique et de production de référence
- la dimension environnementale, l'agronomie, la performance énergétique des exploitations : sans oublier la gestion qualitative et quantitative de l'eau dans les zones où cette question est la plus critique
- la dimension sociale : formation et installation
- l'innovation : actions concertées sur l'expérimentation et rapprochement des stations expérimentales et des fermes de référence régionales
- la réponse aux demandes sociétales : agriculture biologique, agritourisme et circuits courts
- l'efficacité économique de nos établissements : mutualisation des domaines fonctionnels, gestion des ressources humaines, systèmes d'informations et achats

Avec, pour 2011, un objectif de 15% des « équivalents temps pleins » mobilisés sur des chantiers mutualisés régionaux, contre 7% actuellement, nous nous engageons à doubler en 2 ans la mise en commun de nos compétences et la coordination au niveau régional.

En parallèle, 12 chantiers nationaux prioritaires sont lancés pour développer des services cruciaux pour l'agriculture dans des domaines comme l'énergie, l'installation, l'agriculture biologique, la formation aux phytosanitaires.



## Les Chambres d'agriculture en chiffres

### 115 établissements publics

- 93 Chambres départementales d'agriculture,
- 21 Chambres régionales d'agriculture
- et l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

### Un budget total de 650 M €

- 50 % issus de la TATFNB (Taxe Additionnelle sur la Taxe sur le Foncier Non Bâti)
- 23% issus des prestations assurées par la Chambre d'agriculture auprès de ses « clients » : agriculteurs, entreprises agroalimentaires, communes...
- 19% issus de contrats et conventions (Etat, collectivités territoriales, Union européenne...)
- 8% provenant d'autres sources

- **4200 élus** représentant les diverses activités du secteur agricole et forestier (2,5 millions d'électeurs, 50 000 groupements professionnels, 10 collèges)

- **7700 collaborateurs** dont 5800 ingénieurs et techniciens, avant tout sur le terrain :

- 78 en moyenne dans les Chambres départementales
- 18 en moyenne dans les Chambres régionales
- 200 à Paris